



# Vacances 2008, C'est parti !

2005 la Cfdt milite en faveur d'une aide mutualisée pour **des vacances où je veux quand je veux !**

**2007** la Cfdt prend ses responsabilités et préside la **Commission des Activités Sociales et Culturelles** du CCUES, malgré un long chemin pavé de nombreuses négociations entre les organisations syndicales.

## 2008 la Cfdt obtient enfin :



### Une aide en fonction de vos revenus et de votre situation familiale

Tranches	% de participation maximum	Plafond de l'aide annuelle	
		hors vacances scolaires	vacances scolaires
0	80%	1 000 €	1250 €
1	75%	1 000 €	1250 €
2	70%	1 000 €	1250 €
3	65%	1 000 €	1250 €
4	60%	750 €	900 €
5	55%	750 €	900 €
6	50%	750 €	900 €
7	45%	550 €	635 €
8	40%	550 €	635 €
9	35%	550 €	635 €
10	30%	350 €	385 €
11	25%	350 €	385 €
12	15%	350 €	385 €
13	10%	350 €	385 €

⇒ **Une aide identique** quelque soit la période et le type de vos vacances. (parmi les nombreux prestataires référencés).

⇒ **Un plus pour les familles**, le montant du plafond de cette aide sera augmenté de 10% par ayant droit.

**Par exemple:** Blandine, mariée, 2 enfants, loue une maison en Bretagne cet été. Avec un QF en tranche 6 elle bénéficie de 900€ d'aide majorée de 90 X 3 soit 1170€ représentant au maximum 50% de sa facture.

⇒ **Les séjours de 7 jours ou plus.** Cette aide concerne les séjours de 7 jours ou plus. Elle pourra vous être allouée en trois fois maximum. Les offres Week-ends et courts séjours seront proposées par votre CE.

⇒ **Coup de pouce au pouvoir d'achat = 50 € pour tous**, lors de votre 1ère commande qui s'ajouteront au montant de votre aide.

### L'aide à travers des exemples :

- Alice veut s'offrir un voyage en Inde cet automne avec Maeva, coût: 1 800 €. Située en tranche 4, elle va bénéficier de 750 € d'aide. Son voyage lui revient 1050 €.
- Bruno souhaite réserver un appartement par l'intermédiaire de Pierre et Vacances en Espagne cet été: coût 1 200 €. Situé en tranche 10, il va bénéficier de 385 € d'aide.



## Une offre mutualisée identique pour tous

**Un choix plus large de prestataires vous donnant accès à plus de destinations.**

Vous aurez la possibilité de contacter un prestataire du tourisme social (Uncovac, Azureva, UCPA,...), des organismes de voyages avec qui une convention aura été passée (Fram, Maeva, Donatello, ....). la liste des prestataires sera publiée sur le portail, elle sera définitive fin mars. **Chez tous ces prestataires vous aurez accès à toutes les offres de leur catalogue et ce durant toute l'année.**

A noter que si vous êtes un adepte du camping, de la location de gîte, camping-car, péniche ou roulotte, vous pourrez bénéficier de cette aide (voir tableau) avec un remboursement sur facture.

## un catalogue spécifique d'offres sélectionnées pour les vacances scolaires.

La commission ASC (activités sociales et culturelles) proposera un catalogue de locations dans des villages vacances gérés par des associations du tourisme social. Cette offre même limitée permettra de réserver des séjours durant ces périodes de haute saison.

NB: Pendant toutes les périodes scolaires vous pouvez aussi réserver auprès d'un prestataire référencé directement sur son catalogue



## 25 février ça démarre!

À partir de cette date sur le site Agora-CE vous aurez accès:

1. à une liste de prestataires, vous irez sur leurs sites commander votre séjour, vous ne paierez que votre partie (voir le tableau) via un bon de commande validé par le CCUES.
2. un formulaire pour le remboursement de votre facture camping, gîte..
3. un catalogue d'offres pour les vacances scolaires du printemps, à noter que le catalogue été sera en ligne fin mars.

**Dernière minute:** La Cfdt a demandé à ce que les salariés qui ont effectué un séjour depuis le 5 janvier 2008 chez un prestataire référencé puissent bénéficier d'un remboursement sur facture. Ce remboursement est soumis à conditions. Le processus sera expliqué sur le portail à partir de fin février.

## Contactez les militants CFDT pour plus de renseignements.

### Qui soutient ce projet ?

Plusieurs résolutions ont été votées au CCUES.

⇒ **La grille des aides de 350 à 1250€**

**Pour : CFDT, CFTC, SUD**

Contre : CGC, CGT Abstention : FO

⇒ **Un choix important de prestataires**

**Pour : CFDT, CFTC, SUD**

Contre : CGT Abstention : FO, CGC

⇒ **Le coup de pouce de 50€ « pouvoir d'achat »**

**Pour : CFDT, CFTC, FO, SUD**

Contre : CGT Abstention : CGC



**Avec la Cfdt, les vacances c'est quand je veux et où je veux !**